

7 décembre 2017 : Deuxième AG du CQD Magritte

Des projets 'matériels' et des actions socio-économiques au programme

Le contrat de quartier durable Magritte (CQD Magritte) est en phase d'élaboration de son programme de base. Cette phase est aussi appelée 'année 0' car les projets qui se dessinent progressivement ne seront concrètement mis en œuvre qu'après juin 2018.

Le programme de base, c'est quoi ?

Le programme de base contient deux volets importants :

- L'étude de base, qui est le diagnostic du quartier et les actions prioritaires à y mener.
- Le projet du programme, correspondant à l'ensemble des opérations dites 'matérielles' et des actions socio-économiques qui seront réalisées.

A ce stade, le diagnostic du quartier est effectué et le projet du programme de base du CQD Magritte est en cours de préparation. Un bureau d'étude, la commune, les associations et les habitants du quartier travaillent main

dans la main pour déterminer les projets qui seront intégrés dans ce programme de base qui devra être approuvé par le conseil communal, avant d'être remis à la Région.

Des opérations 'matérielles'

Il s'agit d'opérations immobilières comme la création de logements ou de nouvelles infrastructures collectives, l'acquisition de terrains et la transformation d'immeubles, mais aussi d'opérations visant l'amélioration de l'espace public. Ces opérations sont identifiées, notamment, grâce au travail de participation des habitants et des associations du quartier. Elles seront élaborées en détail et réalisées entre 2018 et 2025.

Des actions socio-économiques

En octobre, le CQD Magritte a lancé un appel au secteur associatif pour des projets qui contribueraient à améliorer la qualité de

vie des habitants du quartier Magritte. 28 projets visant la cohésion sociale et la promotion de la culture, du sport, de la mobilité douce ou encore de l'alimentation saine ont été déposés. Reste à la Commission de Quartier, à la commune et à la Région de déterminer les projets primordiaux pour le quartier.

Plus d'infos :

cqd-dw@jette.irisnet.be

02.423.13.89

Facebook : @cqdmagrittedw

Deuxième assemblée générale de quartier

Synthèse de la participation et grandes lignes du programme

Jeudi 7 décembre 2017 à 18h30

GC Essegem

(Salle du rez-de-chaussée)

Rue Léopold I^{er}, 329



Campagne de dératisation

Chaque année, des campagnes de dératisation sont organisées de manière systématique dans toutes les rues de la commune. La dernière campagne a eu lieu en novembre, mais ces actions ne sont efficaces que si elles sont conjuguées à un effort quotidien, de la part de tous les Jettois.



Les opérations de dératisation jettoises sont organisées de manière conjointe par la société Vivaqua qui traite les égouts et par une société privée engagée par la commune. Elles sont sans danger pour les citoyens et les animaux domestiques : les appâts biodégradables sont placés dans les bouches d'égouts, au bout de deux fils en inox.

La meilleure façon de lutter contre les rats reste avant tout la prévention. Vous pouvez no-

tamment placer des grilles aux soupiroux de votre habitation pour empêcher les rats d'y pénétrer. Veillez aussi à conserver les aliments dans des récipients hermétiques et à garder votre intérieur propre. Il en va de même pour les alentours de votre logement : les déchets abandonnés en rue, la nourriture destinée aux chats errants ou les sacs poubelles qui traînent trop longtemps sur les trottoirs attirent les rats.

Plus d'infos : Ombudsmen-contrôleurs de la Propreté publique - 02.423.13.17
ombudsman-proprete@jette.irisnet.be

PROXY
CHIMIK

Proxy Chimik à Jette :
Décembre 2017

• Place Cardinal Mercier,
de 17h à 17h45 - 11 décembre 2017

• Avenue Woeste (Eglise Notre Dame de Lourdes), de 18h à 18h45 pas en décembre

• Avenue Liebrecht (J.B. Moyens), de 14h à 14h45 - pas en décembre

• Service communal des Plantations (avenue du Laerbeek, 120 - 02.478.22.99), pour les Jettois uniquement - tous les mardis, jeudis et samedis de 9 à 12h